

La participation électorale au printemps 2004

Un électeur inscrit sur quatre s'est abstenu à tous les scrutins

Aline Désesquelles, division Enquêtes et études démographiques, Insee

Lors des élections régionales et européennes du printemps 2004, trois électeurs sur quatre inscrits dans une commune de France métropolitaine se sont déplacés aux urnes au moins une fois. L'abstention à tous les scrutins a été nettement plus fréquente qu'aux élections législatives et présidentielles de 2002. Elle diminue avec l'âge, sauf pour les plus jeunes et au-delà de 70 ans. Les femmes participent comme les hommes jusqu'à 65 ans, un peu moins ensuite. Par rapport aux scrutins de 2002, la baisse de la participation résulte pour moitié d'une moindre assiduité des « participants systématiques ».

En mars 2004, 39,9 millions de Français étaient inscrits sur les listes électorales d'une commune de France métropolitaine, soit 9 citoyens majeurs sur 10. À l'occasion des deux consultations du printemps (élections régionales en mars, élections européennes en juin),

l'Insee a mis en place un recueil d'informations dans les préfectures afin d'étudier la participation à chaque scrutin d'un échantillon d'inscrits (*Sources*).

La participation aux élections régionales (62,3 % au premier tour, 65,8 % au second tour) a été plus élevée qu'à l'occasion des élections régionales de 1998 (58 %). En revanche, la participation lors des élections européennes de 2004 (43,3 %) atteint son niveau le plus faible depuis la mise en place de ces élections.

Une abstention systématique nettement plus élevée qu'en 2002

36 % des inscrits ont participé à tous les scrutins de 2004 (*tableau 1*). Inversement, un quart d'entre eux se sont abstenus de façon systématique. Lors des scrutins de 2002, c'était le cas de seulement 13 % des inscrits, mais la plupart des électeurs avaient, cette année-là, eu quatre occasions de s'exprimer (deux tours des présidentielles et des législatives) contre trois en 2004 (deux tours des régionales, un tour des européennes). Toutefois, la forte

1 Participation aux scrutins de 2004 selon le sexe

	Données brutes			Données « standardisées » ¹	
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Régionales 1 ^{er} tour	62,7	61,9	62,3	62,9	62,1
Régionales 2 ^e tour	66,3	65,4	65,8	66,5	65,5
Européennes	44,2	42,6	43,3	44,5	42,5
Participation systématique	36,7	35,1	35,9	37,1	35,0
Intermittence dont :	37,8	38,6	38,2	37,5	38,9
<i>Tous les scrutins sauf le 1^{er} tour des régionales</i>	3,3	3,3	3,3	-	-
<i>Tous les scrutins sauf le 2^e tour des régionales</i>	2,1	2,3	2,2	-	-
<i>Tous les scrutins sauf les européennes</i>	19,9	20,4	20,1	-	-
<i>Uniquement le 1^{er} tour des régionales</i>	4,0	4,2	4,1	-	-
<i>Uniquement le 2^e tour des régionales</i>	6,5	6,5	6,5	-	-
<i>Uniquement les européennes</i>	1,9	1,9	1,9	-	-
Abstention systématique	25,5	26,3	25,9	25,4	26,0
Taux moyen de participation	57,7	56,6	57,1	58,0	56,7

1. Données standardisées : on a calculé quelle serait la participation des femmes (resp. des hommes) aux différents scrutins si la population féminine (resp. masculine) avait la même structure par âge que la population des deux sexes réunis.

Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2004

hausse de l'abstention systématique témoigne sans doute du moindre intérêt des Français pour les enjeux électoraux régionaux et plus encore européens par rapport aux enjeux nationaux et communaux. Pour les régionales, le bon niveau de participation par rapport aux régionales précédentes s'explique d'ailleurs vraisemblablement par la mise en avant, durant la campagne, de leur dimension nationale. Le changement de mode de scrutin (listes départementales en 1998, régionales en 2004) est de nature à amplifier cet effet. Enfin, les mesures facilitant le vote par procuration ont sans doute aussi contribué à ce bon résultat relatif.

En 2004, deux électeurs sur cinq ont participé de façon intermittente aux scrutins, un chiffre voisin de celui de 2002. La hausse de l'abstention systématique s'est donc globalement faite au détriment de la participation systématique. Dans trois cas sur quatre, les intermittents du vote ont fait l'impasse sur les élections européennes.

Les sexagénaires toujours les plus assidus

La participation évolue avec l'âge de façon analogue pour chacun des scrutins ; la courbe du taux moyen de participation, rapport entre le nombre de participations effectives et le nombre de participations possibles, est similaire à celle résultant des scrutins de 2002 et

1995 (*graphique 1*). D'une génération à l'autre, le comportement électoral des individus est bien sûr susceptible d'évoluer. Néanmoins, la permanence de cette courbe est le signe qu'il existe bien un effet de cycle de vie régissant de façon sous-jacente le niveau de participation selon l'âge. La participation moyenne des 20-29 ans (40 %) est plus faible que celle des 18-19 ans (52 %), qui votaient pour la première fois en 2004. Elle augmente ensuite continûment avec l'âge et atteint un maximum dans la tranche d'âge 60-69 ans : le taux moyen de participation aux scrutins de 2004 atteint alors 69 %. Au-delà, la participation diminue rapidement avec l'âge : la dégradation de l'état de santé, parce qu'elle empêche certaines personnes âgées de se déplacer aux urnes, explique sans doute en partie cette évolution.

Si, entre 2002 et 2004, la participation baisse fortement pour toutes les générations, cette baisse est limitée au sein des générations les plus anciennes (moins 6 points à 90 ans ou plus en 2004) et beaucoup plus marquée chez les jeunes adultes, nés entre 1974 et 1983 (moins 20 points). Dans ces générations, l'effet « premier vote », qui avait joué à plein pour les plus jeunes en 2002, ne joue plus en 2004. En outre, les 20-29 ans, parce qu'ils sont à un âge de transition entre fin de la scolarité et début de vie active et de forte mobilité, se sentent sans doute moins ancrés dans une

région et ont plus de difficultés à se mobiliser pour cet enjeu local.

Les hommes, les femmes et le vote

La participation des femmes est légèrement inférieure à celle des hommes pour chacun des scrutins de 2004 (*tableau 1*). Comme les femmes sont plus nombreuses que les hommes aux âges élevés, où la participation est relativement faible, l'écart est plus réduit à structure par âge identique. Une analyse plus fine montre que le comportement électoral des femmes ne se démarque pas significativement de celui des hommes avant 65 ans (*graphique 2*), mais que la participation féminine est plus faible au-delà. Passé 65 ans, si la proportion d'intermittents du vote est peu différenciée selon le sexe, il n'en va pas de même de la participation systématique – et *a fortiori* de l'abstention systématique – et l'écart se creuse avec l'âge. Ainsi, chez les 70-74 ans, la proportion de participants systématiques est de 45 % chez les femmes contre 52 % chez les hommes. À 85-89 ans, l'écart dépasse 10 points (23 % contre 36 %).

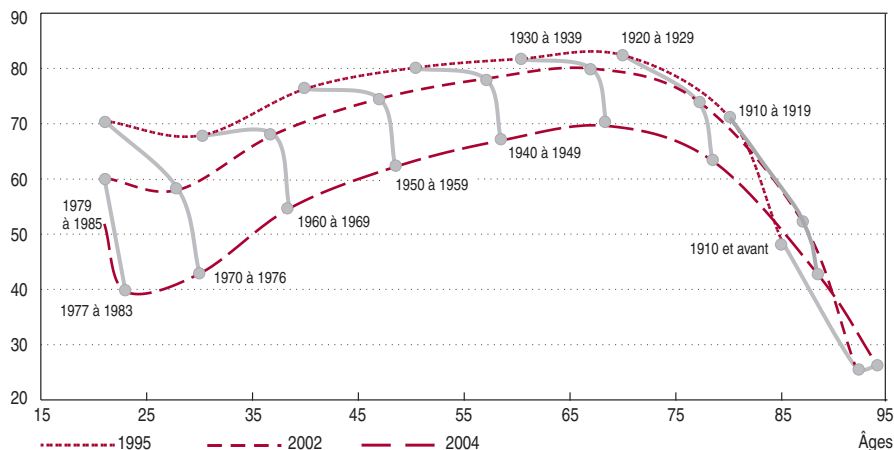
Les raisons de cet écart sont multiples. Une première explication tient au profil socio-économique (niveau de diplôme, catégorie socioprofessionnelle) différent des hommes et des femmes. La participation augmente en effet avec le niveau de diplôme et avec la place occupée dans la hiérarchie sociale. À niveau de diplôme et catégorie socioprofessionnelle

Participation et inscription

La présente étude porte sur un échantillon d'inscrits. Une baisse du taux de participation peut donc résulter de deux effets : une baisse effective du nombre de votants et/ou une augmentation du nombre d'inscrits. L'effet du nombre d'inscrits sur le taux de participation est sans doute particulièrement sensible chez les plus jeunes. Il y a quelques années, les jeunes qui n'avaient pas l'intention de voter lors d'un prochain scrutin étaient peu incités à s'inscrire. Le fort niveau de participation des inscrits de 18-19 ans résultait sans doute en partie de cet effet. Avec l'inscription d'office des jeunes de 18 ans sur les listes électorales, mise en place en 1997, cette interprétation d'une forte participation des jeunes est moins pertinente.

① Taux moyens de participation selon l'âge et la génération aux scrutins de 1995, 2002 et 2004

Taux moyen de participation des inscrits



Lecture : Les courbes en traits pleins joignent, pour chaque groupe de générations donné, les taux moyens de participation aux trois dates (1995, 2002 et 2004). Ainsi les inscrits nés entre 1970 et 1976 ont voté à 70 % en moyenne en 1995, à 58 % en 2002 et à 43 % en 2004. Les courbes en pointillés joignent, pour chaque date, les taux de participation aux différents âges. Il s'agit de l'âge moyen qu'avaient les personnes nées dans ces générations au moment des scrutins.

Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale en 1995, 2002 et 2004

donnés, l'écart entre les hommes et les femmes se réduit mais reste cependant significatif. Une autre piste envisageable est celle de l'effet d'entraînement exercé

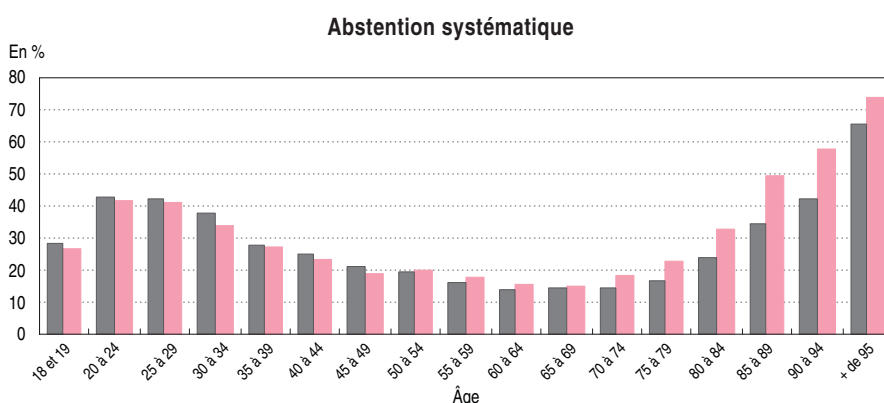
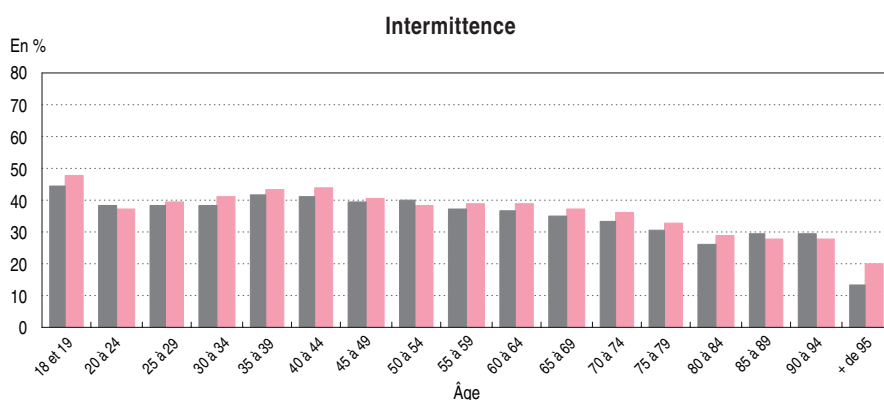
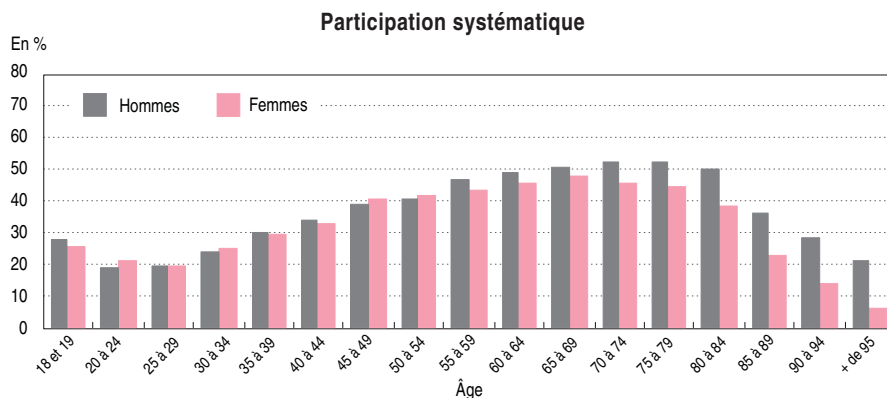
par le conjoint, que traduit la plus forte participation des personnes mariées par rapport aux non mariées. Or à âge égal, les femmes sont plus souvent veuves

que les hommes. Mais, là encore, la prise en compte de l'état matrimonial n'annule pas complètement l'écart.

La dégradation de l'état de santé avec l'âge est aussi susceptible de faire plus fréquemment obstacle au vote féminin qu'au vote masculin. À âge égal, les femmes sont en effet plus souvent dépendantes que les hommes. Par ailleurs, compte tenu de l'écart d'âge entre conjoints, les hommes ont plus souvent une conjointe valide, éventuellement apte à voter par procuration pour eux.

Enfin, on ne peut exclure que l'inégale participation des hommes et des femmes de ces générations traduise plus simplement un intérêt différent pour la vie politique. Ces femmes ont pourtant toutes vécu une époque où le droit de vote ne leur était pas accordé. Nul doute que certaines usent de ce droit, avec la conscience qu'il a fallu se battre pour l'acquérir, mais elles ne sont pas assez nombreuses pour compenser la tendance inverse à l'abstention.

② Comportement électoral en 2004 selon le sexe et l'âge



Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2004

② Comportement électoral en 2004 selon le comportement en 2002

	Comportement en 2004			Ensemble
	Participation systématique	Intermittence	Abstention systématique	
Comportement en 2002				
Participation systématique	56	36	8	100
Intermittence	22	46	32	100
Abstention systématique	3	12	85	100

Lecture : 56 % des personnes ayant participé à tous les scrutins de l'année 2002 ont également participé à tous les scrutins de l'année 2004.

Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2004

Intermittences de l'intermittence

Les personnes qui se sont abstenues à tous les scrutins de 2002 sont les plus fidèles à ce comportement : 85 % d'entre elles se sont également abstenues à tous les scrutins de l'année 2004 (tableau 2). Elles forment le noyau dur de l'abstention, dite *d'exclusion*, qui concerne davantage les classes populaires et les moins instruites : un quart de ces abstentionnistes systématiques sont sans diplôme contre 15 % des personnes suivies de 2002 à 2004.

Les frontières entre les deux autres catégories (participant systématique / intermittent du vote) sont plus perméables, même si un peu plus de la moitié des participants systématiques en 2002 le sont demeurés en 2004. Mais 22 % des intermittents de 2002 ne se sont abstenus à aucun des scrutins de 2004, tandis que 36 % des participants systématiques de 2002 sont devenus des intermittents du vote en 2004. Dans huit cas sur dix, ces nouveaux intermittents n'ont pas voté aux européennes ; six sur dix d'entre eux ont quand même participé aux deux tours des régionales. Ils se distinguent de ceux qui sont restés assidus en 2004 essentiellement par leur plus jeune âge (28 % contre 18 % de moins de 40 ans). Si ces électeurs étaient

restés aussi assidus en 2004 qu'en 2002, la participation moyenne aurait été plus élevée de 7 points (soit la moitié de l'écart 2002-2004).

Une nouvelle forme d'abstentionnisme systématique ?

Près du tiers des intermittents du vote en 2002 se sont systématiquement abstenus en 2004. En 2002 déjà, ils se distinguaient des autres votants intermittents par une moindre participation aux législatives et aux présidentielles. Un quart d'entre eux (contre 7 % des autres intermittents en 2002) n'ont voté qu'au deuxième tour des présidentielles. Pour ceux-là, il semble bien qu'il faille un choc tel que celui provoqué par les résultats du premier tour de la présidentielle pour les décider à prendre le chemin des urnes. Pour avoir une image complète de l'abstention systématique, il faut aussi prendre en compte le cas extrême des participants systématiques en 2002 devenus en 2004 des abstentionnistes systématiques. Ils ne représentent que 3 % des personnes suivies mais leur poids sur la participation n'est pas négligeable : s'ils avaient voté en 2004 avec la même assiduité qu'en 2002, la participation moyenne aurait été plus élevée de trois points (l'écart 2002-2004 est de 13 points).

Au total donc, 15 % des personnes suivies de 2002 à 2004 sont des « nouveaux » abstentionnistes systématiques. Ils constituent plus de la moitié des abstentionnistes systématiques de 2004. Il s'agit d'un groupe particulièrement jeune : la moitié d'entre eux, contre un tiers seulement des inscrits en 2004, ont moins de 40 ans. Si cette structure par âge les rapproche des abstentionnistes systématiques en 2002 et en 2004, ils s'en distinguent clairement par leur

niveau d'étude. La proportion de personnes sans diplôme (15 %) tout comme celle des titulaires d'un premier cycle universitaire (18 %), ne les différencie pas de l'ensemble des inscrits, alors que les abstentionnistes systématiques sont en général moins diplômés. On voit donc émerger un groupe d'abstentionnistes qui, bien qu'ils partagent avec les abstentionnistes d'exclusion une certaine constance dans ce comportement, n'en ont pas le profil social. Reste quand même à savoir s'ils manifesteront la même constance à l'occasion d'enjeux électoraux nationaux.

Sources

Depuis les élections présidentielles de 1988, l'Insee procède, avec l'autorisation de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) et le concours du ministère de l'Intérieur, à un recueil d'informations sur la participation aux grandes consultations électorales. Selon un protocole éprouvé, les données individuelles sur la participation aux scrutins sont relevées par les agents de l'Insee sur les listes d'émargement, durant la période légale pendant laquelle elles sont consultables dans les préfectures.

En 2004, on est ainsi en mesure d'étudier la participation effective d'un échantillon anonymisé de 42 000 personnes représentatives des électeurs inscrits dans une commune de France métropolitaine. L'enquête de l'Insee permet d'aller au-delà de la simple mesure de la participation pour chaque scrutin. Un peu plus des 4/5 de cet échantillon correspondent en effet à des personnes déjà présentes dans l'échantillon constitué pour les présidentielles et les législatives de 2002. Il est donc possible de suivre leur comportement à l'occasion de scrutins de nature différente. Les données sociales (niveau de diplôme, catégorie socioprofessionnelle...) utilisées dans cette étude proviennent de l'échantillon démographique permanent, qui résulte de la compilation, pour 1/100 de la population, des données d'état civil et de recensements (en l'occurrence, il s'agit des données du recensement de 1999).

L'échantillon n'inclut pas de personnes de nationalité étrangère. L'étude de la participation aux européennes ne porte donc que sur les inscrits de nationalité française.

Définitions

L'**abstention systématique** décrit le comportement d'un électeur n'ayant participé à aucun des scrutins. À l'opposé, la **participation systématique** est le comportement électoral d'une personne ayant participé à tous les scrutins. **Les électeurs intermittents** sont ceux qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un scrutin.

Les **votes blancs ou nuls** sont considérés comme des participations effectives, puisque la seule information recueillie est l'émargement sur les listes électorales.

En 2004, les personnes inscrites sur les listes électorales pouvaient participer au maximum à trois scrutins. Le **taux de participation moyen** rapporte le nombre de scrutins auxquels un électeur a effectivement voté (0 à 3) au nombre de scrutins auxquels il pouvait participer. Ce taux a également été calculé pour les scrutins de 2002 (trois ou quatre scrutins selon que les élections législatives se sont déroulées en un ou deux tours).

Bibliographie

Clanché F., « La participation électorale au printemps 2002 : de plus en plus de votants intermittents », *Insee Première*, n° 877, janvier 2003.

Héran F., « Voter toujours, parfois... ou jamais » in : sous la dir. de Cautrès B., Mayer N., *Le nouveau désordre électoral-Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 351-366, 2004.

Héran F., « Les intermittences du vote : un bilan de la participation de 1995 à 1997 », *Insee Première*, n° 546, septembre 1997.

Héran F., Rouault D., « La double élection de 1995 : exclusion sociale et stratégie », *Insee Première*, n° 414, novembre 1995.

Morin J., « La participation électorale d'avril 1988 à mars 1989 », *Données sociales*, Insee, 1990.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2004

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : L. Jean
Code Sage IP04997
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2004

